



Changement de nom de famille

Par **Mag95800**, le **10/02/2018 à 18:54**

Bonjour quand je suis né mon père ne m'a pas déclaré à la mairie car je suis née d'une tromperie et c'est donc l'ex de ma mère qui m'a déclaré et j'ai son nom mon père a fait des démarches avec une avocate et je n'ai pas son nom (à l'avocate) rien du tout je ne sais même pas si ça a été porté devant un juge j'aimerais savoir comment je peux faire pour savoir si ce changement de nom a été fait ou pas. La dernière fois j'ai été convoqué par la gendarmerie il m'a demandé mon identité et on dit le nom de ma mère et de mon vrai père donc est-ce possible que ce changement de nom est été fait sinon comment la gendarmerie aurait pu savoir le nom de mon père ou puis-je me renseigner. Je ne sais pas comment faire ou me diriger ou aller si quelqu'un a une réponse je suis preneuse

Par **amajuris**, le **10/02/2018 à 19:59**

bonjour,
vous faites une demande d'acte de naissance à votre mairie de naissance.
votre père biologique ou votre mère doit savoir si une action en contestation de paternité a été faite devant un tribunal.
salutations